



Administration communale
de Goumoëns

1376 Goumoens-la-Ville

AUTORISATION MUNICIPALE

Dans sa séance du 28 juin 2021, la Municipalité a décidé de dispenser de mise à l'enquête publique les travaux suivants tenant compte du fait qu'il s'agit de travaux de minime importance, soit :

- **Installation d'une piscine saisonnière sur parcelle RF 3012, propriété de M. Frédéric Glauser à Goumoens-la-Ville.**

Affiché au pilier public pendant 30 jours, soit du 30 juin au 29 juillet 2021. Le dossier peut être consulté au Greffe municipal.

La Municipalité